



# ZMIGRI NEWS

Numéro 21. Avril 2010

Publication de l'Association des Travailleurs Maghrébins de France  
10 rue Affre. 75018. Paris. Tel 01 42 55 91 82 / fax 01 42 52 60 61  
national@atmf.org / www.atmf.org

## Laissez nos vieux tranquilles!! Assez de contrôles administratifs discriminatoires



## **A LA UNE : Occupation de la CRAM de Toulouse par des immigrés retraités !**

Hé! oui, les vieux immigrés savent aussi se révolter.

Après de longues années de bons et loyaux services dans leur pays « d'accueil », même si ici le terme accueil est entièrement dénué de sens, voici nos chibanis victimes de contrôles discriminatoires de la part de nombreuses administrations. A Toulouse, c'était la CAF.

Du flicage en règle. Suspectés de fraude, car c'est bien ce prétexte que l'administration avance, nos aînés immigrés sont obligés de fournir leurs passeports, seuls documents à même de préciser les dates de leurs entrées et sorties du territoire.

Les autres documents sont réfutés. Même si la loi leur permet de justifier de leur présence par tous les moyens en leur possession, même si la Halde a considéré en avril 2009 que ces contrôles sont discriminatoires.

De nombreux vieux immigrés résidents des foyers sont recalés dans l'examen, combien pernicieux, qui permet pourtant de bénéficier d'un droit!

Des méthodes en contradiction avec le respect de la dignité et de la personne, mais combien utiles pour gratter quelques sous et faire des économies sur le dos de ceux, qui justement, usés à coup de travaux pénibles, de sueur, de douleur... sans jamais rechigner à la tâche, sans jamais se plaindre.

L'ère du mépris est finie, c'est désormais l'heure de la dignité!

## **SOMMAIRE**

### **Edito. P : 3**

### **Victoire des mineurs marocains**

- Une dignité retrouvée : **P 4**
- C'est le triomphe de la lutte contre les discriminations. **P : 5**

### **Justice et dignité pour les chibani-a-s**

- Pour le droit des chibani-a-s de vivre dignement ici et la-bàs. **P : 6.**
- Occupation de la Cram de Toulouse par des immigrés retraités. **P : 7.**
- Pratique d'enfermement et contrôle social. **P : 8/9**

### **Halte aux violences policières**

- Ali Ziri retraité algérien victime de violences policières. **P : 10/11.**

### **Migrants sans frontières**

- Rosarno : Les mandarines et les olives ne tombent pas du ciel. **P : 12 /13.**
- El Ejido 10 ans après. **P : 14 /15**

### **La journée internationale des femmes dans le réseau ATMF : 16/ 22.**

### **Rencontre nationale de l'ATMF. P : 23.**

### **Solidarité internationale. P : 24.**

- BDS. Boycott désinvestissement Sanctions contre Israël. **P : 24 /25.**
- Maghreb des atteintes aux droits et aux libertés. **P : 26.**
- Hassi Messaoud, attaques nocturnes contre les femmes . **P 27**

## OUI, LES MINEURS MAROCAINS ONT GAGNÉ

« Camarades, je vous annonce une bonne nouvelle, les mineurs ont gagné ». Josette Breton informe ainsi le CA national de l'ATMF, réuni à Nancy ce samedi 20 Mars 2010.

Félicitations et applaudissements suivent, la lecture du jugement aussi.

Oui, après un long combat, les mineurs de l'AMMN viennent d'être reconnus par les prud'hommes de Douai, victimes de discriminations de la part du charbonnage de France.

Oui, face au combat des militantes et militants de l'ATMF dans le collectif « justice pour ALI ZIRI », la justice a fini par ouvrir une enquête pour coups et blessures, suite à la mort de ce retraité algérien de 69 ans, lors d'un contrôle de police, alors que le procureur de la république voulait conclure à une mort naturelle.

Oui, la HALDE a reconnu le contrôle discriminatoire exercé contre les vieux migrants résidant dans les foyers.

Oui, le débat sur l'identité nationale a fini par mourir, après avoir réveillé les vieux démons du FN aux dernières élections régionales.

Oui, les immigré(e)s, jeunes ou vieux, sont l'objet de plus en plus, de lois qui les criminalisent et les répriment, aussi bien en France et en Europe, que dans les pays d'Afrique du Nord.

OUI, ce sont les résistances individuelles et collectives, qui permettent, de temps à autre, de réaliser des petites victoires, nous permettant ainsi de continuer d'œuvrer, pour « une égalité des droits », c'était déjà le slogan de notre premier congrès en 1987. Depuis, d'autres principes ont été proclamés, allant du « sujet au citoyen », en passant par « maghrébins de France, citoyens plus que jamais » à « pour un droit juste et universel des migrants ».

Ces principes rappellent, et avec force, à chacune et chacun parmi nous, le devoir d'être fidèle aux valeurs du progrès, et de justice, ici comme ailleurs.

**Driss Elkherchi**

# VICTOIRE DES MINEURS MAROCAINS CONTRE LES HOUILLÈRES ILS ONT GAGNÉ CONTRE LE MÉPRIS ET L'INJUSTICE!

## Une Dignité Retrouvée !

Ce vendredi 19 mars 2010, le conseil des Prud'hommes de Douai a condamné l'Agence Nationale pour la Garantie Des droits des Mineurs pour traitement discriminatoire envers nous, anciens mineurs marocains.

Tout avait été fait pour renier nos droits, avec si peu de considération par rapport aux autres gueules noires.

Les Houillères du Nord Pas de Calais avaient pris le soin de ne recruter dans nos campagnes que des personnes analphabètes, ne parlant surtout pas français afin d'utiliser une main d'œuvre docile, malléable, et jetable.

Malgré toute cette souffrance occasionnée, nous avons refusé l'isolement dans lequel les Houillères du Nord Pas de Calais nous ont confinés, et grâce à l'appui de l'Association des Mineurs Marocains du Nord Pas de Calais, nous avons réussi à crier notre révolte et à dénoncer ces pratiques.

Que ce premier jugement serve notre histoire et d'exemple à toutes les futures générations : tout homme quelque soit son origine et le degré de son savoir a la capacité de se battre et de rester digne en toute circonstance.

**Parce que nous sommes tous égaux.**



Mineurs marocains en grève pour leurs droits. Photo AMMN

### Les mineurs vaqueurs des houillères :

AATAR Lahcen

SAMATE Abdellah

ABAGHBAGHE Mohamed

AIT OUMGHAR Mohamed

ALAHIAN Nacer

EZAHOUID Bourhim

SAHLI Mohamed

BACHAR Ihdih

AZEROUAL Lahcen

ADARDOUR Thami

## **VICTOIRE DES MINEURS MAROCAINS DU NORD CONTRE LES HOUILLÈRES : LE TRIOMPHE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

*Communiqué de presse de l'ATMF*

L'Association des Travailleurs maghrébins de France se réjouit de la victoire de nos camarades de l'AMMN, Association des Mineurs et Anciens Mineurs Marocains du Nord.

L'ATMF tient à saluer la lutte acharnée des militants de l'AMMN, qui a rendu cette victoire possible.

Dix anciens mineurs marocains avaient saisi les prud'hommes. Ils exigeaient une égalité de traitement avec les mineurs français et européens. En effet, ces derniers ont eu la possibilité de convertir en capital les avantages en nature, que sont la gratuité du logement et du chauffage perçus à vie, ce qui leur avait permis l'achat des logements qu'ils occupaient.

Les mineurs marocains étaient exclus de ce droit.

L'AMMN, avait dans un premier temps saisi la Halde, autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, qui avait relevé le caractère discriminatoire de ce déni de droit, le 3 mars 2008.

le vendredi 19 mars 2010, ce sont les prud'hommes de Douai qui ont condamné « *l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) à payer à chacun des demandeurs une somme de 40000 Euros (QUARANTE MILLE EUROS) au titre de la perte de chance résultant de refus discriminatoires* ».

Cette victoire est celle de tous les mineurs marocains victimes de discriminations, ils seraient plus de 1000 selon les estimations de l'AMMN qui a déjà recueilli de nombreux dossiers.

Pour ces mineurs le moindre droit nécessite une longue lutte, le statut de mineur pendant les années 80, les licenciements en 87 et le droit à la conversion des avantages en nature pour lequel ils se battent depuis 1996.

Un combat perpétuel contre l'injustice et le mépris, un espoir dans la lutte, combien difficile contre les discriminations et un démenti cinglant des discours sur l'intégration.

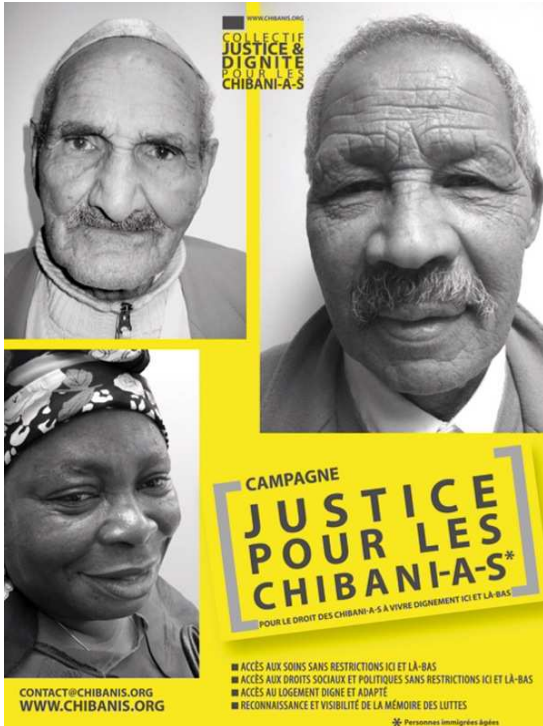
Paris le 22 mars 2010

*L'association des travailleurs maghrébins de France nationale est une fédération qui regroupe plusieurs référents et des associations membres : ATMF Aix-en-Provence, ATMF Argenteuil, ATMF Bagnoux, ATMF Gennevilliers, ATMF Nancy, ATMF Montpellier, ATMF Reims, ATMF Strasbourg, ATMF bassin houiller lorrain (BHL), ATMF Sens, ATMF Vauréal, Association des Mineurs et anciens mineurs Marocains du nord AMMN, CALIMA (Strasbourg), Wachma.*

[www.atmf.org](http://www.atmf.org)

## POUR LE DROIT DES CHIBANI-AS À VIVRE DIGNEMENT ENTRE ICI ET LÀ-BAS

Les conditions de vie des « vieilles » personnes retraitées immigrées vivant en France restent soumises à des restrictions, et des freins majeurs qui contraignent aujourd'hui leur droit de vivre dignement entre ici et là-bas, entre logiques discriminatoires et inégalités sociales. Déjà dès leur arrivée en France dans les années 60 ou 70, pour beaucoup de ces hommes et femmes, il a fallu se battre contre le rejet et le racisme en vigueur, vivre pour certain-e-s dans la plus grande indignité (bidonvilles...), et travailler dans des conditions très pénibles. Le temps passé ici n'a malheureusement pas tellement arrangé leurs situations et conditions de vie.



Nous avons choisi de nous mobiliser autour d'une campagne d'information, de sensibilisation et de soutien pour sortir de l'invisibilité les chibani-a-s et le traitement différencié auquel ils/elles sont soumis-es : difficile accès aux dispositifs de droits communs, inégalités sociales de santé, difficile accès à un logement digne et adapté, privation des droits sociaux, assignation à résidence, une liberté de circulation conditionnée, discriminations, etc.

Nous avons choisi le terme chibani-a-s, les « ancien-nes » en arabe, un terme devenu commun au sein même de certaines institutions pour désigner les immigré-es maghrébin-es de la première heure. Nous souhaitons l'élargir à l'ensemble des « vieilles » personnes immigrées de toutes origines, enracinés de longue date dans ce pays, à cette génération de la période des Trente glorieuses qui est en train de vieillir aujourd'hui dans des situations sociales inacceptables et indignes.

Suite à la première campagne de 2006, à l'appel lancé en août 2009 par la Case de santé et le CIRREVI Midi-Pyrénées, un regroupement d'associations qui travaille avec les personnes âgées immigrées, de

Toulouse, Lyon, Strasbourg, Marseille, Paris vient de fonder un collectif d'information et de soutien « Justice et Dignité pour les Chibani-as » pour veiller, informer, alerter et se mobiliser autour des situations auxquelles sont confrontées les personnes.

La marche pour faire valoir l'accès aux droits à cette frange de la population reste longue et difficile. Nous réclamons que leurs droits soient respectés et leurs situations particulières soient prises en compte, en demandant :

- un accès aux soins sans restrictions ici et là-bas
- un accès aux droits sociaux et politiques sans restrictions ici et là-bas
- un accès au logement digne et adapté à leurs conditions de vieillissement
- la reconnaissance et la visibilité de l'histoire et de la mémoire des luttes

**contact@chibanis.org**

## **OCCUPATION DE LA CRAM MIDI-PYRÉNÉES PAR DES IMMIGRÉS RETRAITÉS**

*Communiqué de presse du collectif justice et dignité pour les chibani-a-s*

Le collectif « Justice et Dignité pour les chibanis et les chibanias, pour le droit à vivre dignement ici et là-bas » est un collectif national qui s'est constitué pour veiller, alerter, se mobiliser autour des conditions de vie indignes, des pratiques discriminatoires et des contrôles abusifs dont sont victimes les immigrés retraités. Après une vie entière passée à faire les travaux les plus pénibles en France, on ne laisse pas le droit à ces retraités de passer une fin de vie tranquille, que ce soit ici ou auprès de leur famille restée au pays.

Depuis l'été dernier, la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) de Midi Pyrénées et la MSA (Mutualité sociale Agricole), ont effectué un contrôle massif sur un des plus gros foyer ADOMA (ex-SO-NACOTRA) de Toulouse, le foyer « Fronton » 2, place du Papyrus, 31200 Toulouse. Des centaines de contrôles ont ainsi eu lieu en France en direction des habitants des foyers de travailleurs migrants. Cette population est vulnérable, la plupart de ces hommes âgés ne savent ni lire, ni écrire le français, et ont des difficultés à remplir les papiers. Il ne s'agit en aucun cas de leur part d'une organisation frauduleuse vis-à-vis de l'administration française.

Selon la HALDE, Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité, (voir délibération [http://www.halde.fr/IMG/pdf/CP\\_controls\\_CAF.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/CP_controls_CAF.pdf)) ces contrôles sont illégaux : le caractère discriminatoire fondé sur la nationalité est prohibé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH, la convention 118 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et la directive 2003/109/CE du

25 novembre 2003.

Malgré ce précédent, les contrôleurs qui ont agi sur le foyer de Fronton ont demandé les passeports de ces vieux retraités qui, souvent intimidés, ont répondu à cette injonction discriminatoire. A partir de ces documents, la CRAM et la MSA ont opéré des redressements allant de 1000 jusqu'à 22 000 euros pour certaines personnes. En plus du redressement s'additionne la suppression des prestations minimum vieillesse et allocation logement, il reste aujourd'hui à un résident 30 euros pour vivre par mois !

Angoissés, ces retraités n'osent plus retourner voir leurs familles au pays depuis le début de ces contrôles. Ils sont assignés à résidence et l'Administration reste sourde à ce qui leur arrive. La plupart ont des retraites de misère car leur vie de travail précaire, a été souvent faite de travaux non déclarés. Comment peut-on demander 22 000 euros à des vieux hommes de plus de 75 ans touchant à peine 600 euros pour vivre et faire vivre leurs familles ? De telles situations existent dans d'autres régions de France. Il faut que cela cesse !

- Annulation de toutes les procédures basées sur un contrôle discriminatoire, notamment la présentation du passeport.

- Annulation de tous les indus de toutes les personnes contrôlées.

*15 mars 2010 à Toulouse*

## PRATIQUES D'ENFERMEMENT ET CONTRÔLE SOCIAL

Les foyers ou les résidences sociales sont à l'image des zones d'attente, comme celles de l'aéroport Charles de Gaulle. Dans cette zone on maintient les étrangers qu'on veut empêcher de passer la frontière, dans l'attente de les expulser, ils ne sont pas soumis à la loi française. Comme disait un chercheur, c'est une technique de droit qui consiste à supposer vraie une chose que l'on sait fautive : une fiction juridique!

Les résidents des foyers vivent dans la même situation, dans des zones de non droit, ils sont soumis à un régime d'exception sous couvert de règlement intérieur.

Ce règlement est une longue liste de négation de droits :

- Ne pas changer de serrure
- Ne pas introduire un animal de compagnie
- Ne pas introduire un chauffage ou une plaque chauffante
- Ne pas s'absenter pendant huit jours
- Ne peut avoir accès aux douches (le visiteur)

Ce règlement qui infantilise le résident s'accompagne des excès de zèle de certains des gestionnaires (Ils ne sont pas tous puérils) qui peuvent tolérer telle ou telle activité. Je donne en exemple le foyer Esso d'ADOMA situé dans une zone industrielle à Gennevilliers. Le gestionnaire de ce foyer se permet de vérifier les frigos des personnes qui sont en vacances pour constater est-ce qu'il y a une personne hébergée!

Un autre exemple, suite à une réunion avec les résidents, l'ATMF a reçu un courrier de la part d'ADOMA lui indiquant qu'il est interdit de se réunir sans autorisation. Une autre fois, le gestionnaire a refusé de donner les clefs de la cafétéria pour un goûter

solidaire.

Dans un autre foyer à Gennevilliers Chandon Brenu, le directeur d'ADOMA a souhaité la fermeture du lieu de prière. Dans d'autres foyers ce sont les cuisines collectives qui ont été fermées.

Ces pratiques ont pour effet, la réduction des lieux collectifs, l'accentuation du contrôle social par un règlement ou tout simplement par des pratiques.

L'enfermement n'est pas seulement l'œuvre des gestionnaires des foyers, c'est une politique d'ensemble, bien réfléchie qui va de l'état jusqu'aux collectivités locales.

La majorité des foyers ont été pensés et construits en dehors des centres villes, éloignés des services publics, éloignés de la vie de la cité. Mais l'hypocrisie des hommes politiques, consiste à dénoncer les foyers comme des lieux de communautarisme, de sans droits, comme en témoigne le rapport CUQ en 1996. Ce rapport avait scandalisé certains militants qui ont créé le COPAF, collectif pour l'avenir des foyers.

Le Bâti donne déjà une idée de la dévalorisation de ses habitants, son vieillissement ainsi que sa transformation actuelle en ce qu'ils appellent résidence sociale. En réalité, il s'agit de créer des studentes qui n'ont pour objet que l'accentuation de l'isolement des personnes, et la réalisation d'économies sur les espaces déjà rares, cuisines à l'étage ou cuisines collectives.

L'enclavement des foyers suppose l'invisibilité de ces lieux, l'invisibilité des hommes et de leurs droits.



Beaucoup de municipalités, vont jusqu'à refuser une demande de logement ou du moins vous signifier oralement que vous n'avez aucune chance, nous avons des demandes depuis 10 – 15 ans sans réponse favorable.

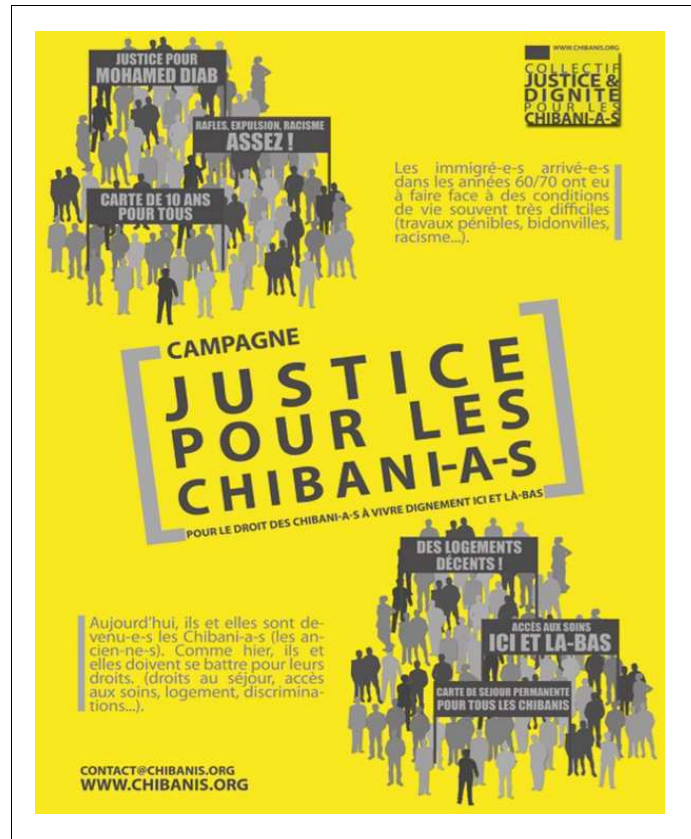
Les villes sont aussi dotées de services de 3ème âge, ils s'occupent de tous les vieux mais pas les vieux migrants dans les foyers, aucun service n'est prévu pour eux (aide à domicile, soin à domicile, aides ménagères etc...).

Cependant, pour les devoirs, ils sont soumis à de plus en plus de contrôles. La CAF fait des descentes pour vérifier les passeports des personnes ayant quitté leur logement pendant 4 mois, pour leur retirer l'APL, les mêmes types de contrôles sont exercés par les impôts pour refuser la délivrance des avis d'imposition, par la sécurité sociale...

Par ailleurs, ADOMA a intégré dans son nouveau règlement intérieur la taxe d'habitation en toute illégalité, alors que la loi contre les exclusions (1998) lui permet de demander une exonération pour les résidents. Le fisc se retourne contre les résidents exigeant d'eux son paiement.

L'attestation d'hébergement est irrecevable par diverses administrations, dont le centre des impôts. Le ministère de l'immigration s'invite dans les foyers par l'introduction de la loi CESEDA dans le règlement intérieur pour toute personne hébergée.

Ce contrôle social interne et externe n'a pour autre but que de stigmatiser les résidents et de les mettre dans la défensive, dans une position de sous-citoyens acceptant leur enfermement et la limitation de leurs droits.



**Ali El Baz**

*Intervention au colloque : Foyers et résidences sociales, état des lieux de la précarisation du logement : Comment passer du non droit au droit ? 13 mars 2010, au Sénat.*

## **ALI ZIRI EST MORT EN JUIN 2009 DES SUITES D'UN CONTRÔLE POLICIER MUSCLÉ, LES POLICIERS RESPONSABLES EXERCENT TOUJOURS!!**



Il y a huit mois (le 11 juin 2009), Ali Ziri, 69 ans, décédait à l'hôpital d'Argenteuil suite à un contrôle policier effectué deux jours avant à l'angle des rues Jeanne d'Arc et

Antonin-Georges-Belin, non loin de la mairie d'Argenteuil. Trois jours après cette tragédie, un collectif dénommé "Vérité et Justice pour Ali Ziri" s'est mis en place. Composé actuellement d'une trentaine d'organisations associatives, politiques et syndicales, et de citoyens, ce groupement a déployé d'importants efforts pour faire éclater la vérité sur les circonstances de la mort tragique du retraité algérien.

En plus de la marche pacifique qui a eu lieu le 24 juin dans les rues d'Argenteuil et qui a réuni près d'un millier de personnes, le collectif a organisé deux autres rencontres sur la dalle d'Argenteuil, deux meetings sur le lieu d'interpellation du défunt et quatre rassemblements devant la sous-préfecture.

La mobilisation citoyenne a permis de faire avancer ce dossier en le sauvant de l'oubli et surtout à lui donner une plus grande visibilité auprès de l'opinion publique.

Début octobre 2009, le procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Pontoise a délivré au juge d'instruction en charge du dossier un réquisitoire supplétif pour « coups et blessures volontaires ayant

entraîné la mort sans intention de la donner ». Pour ouvrir cette information judiciaire, le parquet s'est appuyé sur la contre expertise menée le 17 juillet dernier par un collègue d'experts, lequel a révélé l'existence de nombreux hématomes sur tout le corps du défunt : 27 au total, dont certains ont entre 12 à 17 centimètres.

Mais la bataille lancée par le collectif n'est pas pour autant tout à fait gagnée. Les policiers mis en cause dans cette affaire ne sont toujours pas suspendus de leurs fonctions. La justice n'a toujours pas prononcé des sanctions proportionnelles aux faits qui leur sont reprochés. Le sentiment d'impunité qui banalise et encourage les violences policières appliquées à certaines populations doit cesser. Le refus d'appliquer de telles sanctions est assimilé à un déni de justice par une bonne partie de la population. Convaincus de la justesse de ce combat, nous, membres du collectif, sommes déterminés à aller jusqu'au bout pour faire éclater la vérité.

### **Collectif Vérité et Justice Ali ZIRI**

**Contact :**

ATMF, 26 Boulevard du GI-Leclerc. 95100 Argenteuil.  
Tél./fax : 01 39 82 81 48 /Courriel : atmfargent@yahoo.fr

## CHRONIQUE DE LA MORT D'UN VIEUX MIGRANT

Le mardi 9 juin, la police contrôle une voiture conduite par M. Arezki, 61 ans, invalide à 60%, accompagné de son ami Ziri Ali, 69 ans. Menotté, roué de coups, M. Ziri tombe dans le coma 15 minutes plus tard à l'hôpital. Deux jours plus tard, il décède.

Saisi par l'ATMF, le procureur répondait dans un courrier : « *Il résulte des conclusions du médecin-expert que la cause du décès n'est pas d'origine traumatique. L'autopsie a mis en évidence des problèmes cardiaques associés à une maladie pulmonaire dans un contexte d'alcoolisme qui sont à l'origine du décès de M Ziri.* »

Le procureur nie les hématomes constatés sur le corps, ne répond pas à la disparition de la chemise et de la veste de l'intéressé. Ce déni s'est accompagné du silence de la presse locale qui est si prompte à parler d'un chien écrasé !

L'ATMF a décidé de créer un collectif « vérité et justice pour Ziri » qui a organisé une conférence de presse, une manifestation le 24 juin suivie d'un rassemblement le 30 juin. L'affaire est « presque » connue du public.

La gendarmerie et le commissariat de Bezons ont refusé de recevoir la plainte de M. Arezki, le chauffeur, pour coups et blessures. Le consul algérien du Val d'Oise a fait une forte pression sur la famille pour rapatrier en urgence le corps, considérant que « l'ATMF veut s'émoustiller », dicit FR3.

Le 1er juillet, le procureur décide enfin d'ouvrir une information complémentaire, et fait auditionner le chauffeur M Arezki, soit 21 jours plus tard.

Le collectif finit par se faire entendre, une seconde autopsie est réalisée, et là, magie de la médecine!! Le rapport déclare que la mort a été provoquée par asphyxie mécanique, il relève 27 hématomes sur le corps. Un juge est désigné et une information pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner » est ouverte.

Les trois policiers impliqués sont toujours en exercice à Argenteuil même. Le chauffeur Arezki est lui convoqué devant le tribunal en juin 2010 pour outrage à la police.

Qui poursuit qui? Qui condamne qui?

La morale de cette affaire : un vieil Arabe qui boit, réside à Argenteuil, qui se fait tabasser par les flics ne peut être qu'une racaille à karcheriser.

Circulez, il n'y a rien à voir !

**Ali El Baz**

## **“LES MANDARINES ET LES OLIVES NE TOMBENT PAS DU CIEL”**

*Déclaration de l'assemblée des travailleurs africains de de Rosarno à Roma*

### **Crimes Racistes d'El Ejido à Rosarno**

#### **Les coupables ce sont les législations anti-immigrés**

**Dix ans se sont écoulés depuis les événements d'EL Ejido en Espagne. On avait cru toucher le comble des agissements racistes odieux. La chasse aux immigrés était fort bien organisée, la police s'était contentée de suivre le spectacle et les médias ont été tenus éloignés des événements grâce à l'organisation méticuleuse de celles et ceux qui s'étaient livrés à une traque en règle des immigrés. C'était en février 2000.**

**Début janvier 2010, à Rosarno en Italie, on redécouvre les mêmes scènes de brutalité et de mépris. On revoit l'exploitation d'êtres humains, vivant dans des conditions d'un autre âge, pourchassés par de nombreux habitants de la région, agressés, contraints à l'exode. Révoltante impression de déjà vu!**

**A El Ejido les immigrés étaient majoritairement marocains, à Rosarno ils étaient essentiellement sub-sahariens.**

**Les coupables ce sont surtout les lois européennes et nationales anti-immigrés, qui louent la préférence nationale et européenne. Ces lois génèrent la haine et le rejet de l'autre. Elles ouvrent la voie aux auteurs des crimes racistes qui agissent le plus souvent en toute impunité!**

**Fouzia Maqsoud**

En ce jour, 31 janvier 2010, nous nous sommes réunis pour constituer l'Assemblée des Travailleurs Africains de Rosarno à Rome.

Nous sommes les travailleurs qui ont été obligés de quitter Rosarno, après avoir revendiqué leurs droits. Nous travaillions dans des conditions inhumaines. On vivait dans des usines abandonnées sans eau ni électricité.

Notre travail était mal payé. On quittait les lieux où on dormait chaque matin à 6 heures pour ne rentrer que le soir à 20 heures pour 25 euro qui ne finissaient pas tous dans nos poches.

Dès fois on ne réussissait même pas après une journée de dur labeur à nous faire payer .

On rentrait les mains vides, le corps plié par la fatigue.

Nous étions depuis plusieurs années, objets de discriminations, d'exploitations et de harcèlements de tous genres.

Nous étions exploités le jour et chassés la nuit par les enfants de nos exploiters.

Nous étions harcelés, braqués comme des bêtes... enlevés, quelqu'un d'entre nous est à jamais disparu.

On nous a tiré dessus, par jeu ou pour l'intérêt de quelqu'un. Nous avons continué à travailler.

Avec le temps nous étions devenus des cibles faciles. On en pouvait plus. Ceux qui n'étaient pas blessés par des coups de feu étaient blessés dans leur humaine dignité, dans leur orgueil d'être humain.

On en pouvait plus d'attendre une aide qui ne serait jamais arrivée parce que nous sommes invisibles, on n'existe pas pour les autorités de ce pays.

## *Migrants sans frontières*

Les autorités et les forces de l'ordre sont arrivées et ils nous ont déporté de la ville parce que nous n'étions plus en sécurité. Les gens de Rosarno se sont mis à nous chasser, à nous lyncher cette fois-ci organisés en vraies et propres équipes de chasse à l'homme.

Nous avons été enfermés dans des centres de détention pour immigrants. Beaucoup y sont encore, d'autres sont retournés en Afrique, autres éparpillés dans certaines villes du Sud.

Nous, nous sommes à Rome. Aujourd'hui nous sommes sans travail, sans un lieu où dormir, sans nos bagages, nos salaires encore

impayés entre les mains de nos exploités.

Nous disons que nous sommes des acteurs de la vie économique de ce pays duquel les autorités ne veulent ni nous voir ni nous entendre. Les mandarines, les olives et les oranges ne tombent pas du ciel. Ce sont des mains qui les cueillent.

Nous avons réussi à trouver un travail qu'on a perdu parce que tout simplement on a demandé d'être traité comme des êtres humains. Nous ne sommes pas venus en Italie pour faire les touristes. Notre travail et notre sueur servent à l'Italie comme ils servent à nos familles qui ont placé beaucoup d'espoir en nous.

On demande aux autorités de ce pays de nous voir et d'entendre nos requêtes:

Nous demandons que le permis de séjour pour motif humanitaire concède aux 11 africains blessés à Rosarno soit concédé aussi à nous tous victimes d'exploitations et de notre condition irrégulière qui nous a laissé sans travail, abandonnés et oubliés dans la rue.

Nous voulons que le gouvernement de ce pays prenne ses responsabilités et nous garantisse la possibilité de travailler dignement.

### **L'Assemblée des travailleurs africains de Rosarno à Roma**



**Rassemblement de soutien aux immigrés de Rosarno, devant l'ambassade d'Italie à Paris. 14 janvier 2010**

## EL EJIDO, 10 ANS APRÈS

Extraits du rapport. : *El Ejido, dix ans après. le 20 février 2010*

### Deux événements-clés

Pour Hafid Arrachidi<sup>1</sup>, deux événements du début des années 90 sont essentiels à toute tentative de compréhension de cette évolution.

*«En 1990, il y a eu une arrivée massive de travailleurs dans la zone. Et en 1991, une régularisation a permis à beaucoup de gens d'exiger leurs droits... Nous voulions revendiquer nos droits et améliorer notre situation, parce que nous trouvions ici les mêmes conditions que nous avons laissées derrière nous au Maroc..»*

Hafid relate l'autre événement clé: *«La droite du Parti Populaire (PP) arrive au pouvoir dans la municipalité d'El Ejido en 1992, menée par le maire, Juan Enciso... Ce fut le début d'une politique hostile contre les Marocains.*

Les émeutes de février l'autre côté de la rue, Suite à ce déchaînement, plusieurs points essentiels 2000 représentent le point contemplait la scène les les immigrés ont réussi à en faveur des travailleurs, d'orgue de cette campagne bras croisés. organiser une grève totale n'a jamais été respecté.

anti-marocaine de la mai- Nous sommes restés cloî- qui a duré presque une se-  
rie, «Nous savions que la très durant trois jours. Les maine. «C'était un succès,  
mairie préparait l'opinion persécutions étaient ter- nous avons paralysé la  
publique à accepter des ribles, violentes... Ils ont production. Il y avait des  
actes racistes... Ils ont même coupé les routes et millions de pertes et nous  
commencé à casser les l'autoroute qui mènent à la avons obligé le patronat et  
deux portes, à jeter des ville pour empêcher les l'administration à signer  
pierres. Ils ont tout cassé à journalistes extérieurs à El un accord»  
l'intérieur... et la police, de Ejido d'accéder à la ville.»

Cet accord, qui comportait

### L'accord du 12.02.2000

Les victimes n'ont pas été indemnisées, ou seulement partiellement, la plupart des demandes de régularisation n'ont pas abouti. Les Marocains qui ont perdu

<sup>1</sup>Un témoin clé, né en 1958 à Nador au Maroc, il est venu à El Ejido en 1987, s'est marié avec une Espagnole (l'un des premiers mariages mixtes dans la ville) et a ouvert en 1995 une boucherie, le premier commerce géré par un Marocain, qui a été totalement dévasté lors des émeutes. Les citations de Hafid dans cet article sont des extraits d'un très long entretien que nous avons réalisé avec lui.

leur logement n'ont pas été relogés à court terme et aucune politique de logement à long terme n'a été mise en œuvre, aucune enquête n'a été menée pour identifier et sanctionner les responsables des émeutes...

La mairie d'El Ejido a surtout réussi à briser le collectif de Marocains fortement organisé qui avait mené tant d'actions dans les années 90. «Après l'an 2000, on remarque la création d'un type d'association pro-administration parce que les autorités ne voulaient surtout pas d'associations capables d'analyser et de revendiquer leurs droits. Alors elles ont appuyé des associations qui servent d'interlocuteur, qui parlent au nom des immigrés, mais qui ne remettent pas en question la politique d'immigration. Elles sont soutenues non seulement par l'administration espagnole, mais aussi par les autorités consulaires marocaines, qui considèrent chaque association qui revendique des droits pour les travailleurs comme une association extrémiste.»

### El Ejido aujourd'hui

Pour mieux comprendre la vie des immigrés dans la

«mer de plastique» aujourd'hui, nous avons rencontré, Cherif, un jeune Sénégalais qui participe au programme de formation mené par le SOC dans le local «Ascen Uriarte» à Nijar... «Je suis arrivé en 2008... J'ai trouvé des conditions de travail imaginables: les serres sont des ateliers de sueur, ou plutôt de sang. Il n'y a que ça dans cette région de Nijar et d'El Ejido. Pour les immigrés sans papiers, la seule perspective de trouver un moyen de subsistance se trouve dans les serres.»

### Le logement

«Ca se passe très misérablement, j'hésite entre misérable et inhumain. C'est les deux finalement. On observe deux situations: ceux qui ne trouvent pas du travail ne peuvent pas louer de maison. Alors ils se rabattent sur la plastique, ils vivent dans des chabolos – des cases en plastique – ou s'installent dans des cortijos, des maisons abandonnées adjacentes aux champs où les propriétaires vivaient autrefois...»

### Le travail et l'emploi

«La fourchette des salaires est de 20 à 35 euros par jour. Les patrons emploient quelques rares immigrés avec papiers, mais c'est un trompe-l'œil... Les employés se fichent des conditions d'hygiène ou de sécurité minimales pour les travailleurs... ». Lors du traitement dans les serres avec des pesticides, le travailleur «a un petit masque au niveau du nez, et les mains et le reste du corps ne sont pas protégés. Le masque n'empêche pas de sentir l'odeur. J'ai connu des gens qui se sont évanouis au moment où ils traitaient avec des pesticides et d'autres qui en souffrent toujours. Le patron s'assure qu'à l'hôpital, le travailleur ne dise pas ce qui lui est arrivé: 'ne dis pas que tu t'es évanoui pendant que tu traitais, mais que tu es tombé naturellement comme ça'. Sans contrat, sans lien, sans obligation, dès que l'incident est passé, le patron vire l'ouvrier...»

### Un syndicat

Cherif: «C'est capital d'avoir un syndicat, d'avoir quelque part où on peut se retrouver pour parler librement de soi, de ses droits... mais c'est extrêmement diffi-

cile ici d'obtenir des résultats probants. On ne peut pas arrêter la mer avec les bras. Chaque jour des gens viennent ici pour demander le secours du syndicat. Ils disent qu'ils ont travaillé tant de mois et leur patron ne veut pas les payer, d'autres sont en train d'être renvoyés de chez eux parce qu'ils n'arrivent plus à payer le loyer. Parfois le travailleur ne connaît même le nom de son employeur, juste qu'il s'appelle Juan ou Paco...»

### Une nouvelle explosion

Cherif: «A mon avis, tous les ingrédients sont réunis pour que ça explose à Nijar. Prenez l'explosion des chabolos en plastique; associé à cela le nombre d'immigrants sans papiers et sans travail, une mairie de droite qui vous accueille d'une certaine manière, le comportement des entrepreneurs qui font travailler les immigrés sans les payer. Avec tout cela, une explosion est possible des deux côtés...»

Difficile d'être optimiste dans des circonstances pareilles.

Nicholas Bell.

[www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)

## HALTE AUX DISCRIMINATIONS CONTRE LES FEMMES IMMIGRÉES

*Communiqué de l'ATMF*

C'est déjà le centenaire de la journée internationale des femmes mais, les inégalités entre les hommes et les femmes demeurent, les violences dont de nombreuses femmes sont victimes persistent, et des acquis obtenus aux prix de luttes acharnées sont remis en cause...

L'association des travailleurs maghrébins de France affirme que tant que les femmes ne jouissent pas de l'ensemble de leurs droits, ce sont nos sociétés entières qui s'en trouvent amputées.

L'ATMF rappelle qu'en plus des inégalités qui touchent les femmes en général, s'ajoutent celles spécifiques aux femmes immigrées.

Dans une ambiance teintée de racisme et d'Islamophobie, ce sont les femmes maghrébines qui se trouvent à la une des médias et au centre des discours, quand il s'agit d'évoquer les violences conjugales ou l'oppression dont les femmes sont victimes.

En matière d'emploi, les femmes immigrées, subissent l'exploitation et font figure de précaires parmi les plus précaires. Elles travaillent, pour beaucoup d'entre elles, dans les services à la personne et le nettoyage, cumulant CDD et temps partiels, avec des horaires contraignants.

En matière de droits, les maghrébines de France, subissent des discriminations institutionnalisées en raison de leur origine, avec la complicité de la France qui proclame haut et fort son attachement aux droits et aux libertés des femmes!

L'association des travailleurs maghrébins de France exige :

- La révision des conventions bilatérales, qui instituent les discriminations envers les immigrées maghrébines
- L'octroi d'un statut indépendant aux femmes immigrées, et non des droits dérivés de ceux de leurs conjoints
- La protection effective des femmes immigrées victimes de violence, par l'abandon totale des expulsions de celles qui n'ont pas de papiers
- La régularisation totale et inconditionnelle de toutes les sans papiers
- La protection des migrantes sub-sahariennes, le respect de leurs droits et de leur dignité pendant leur parcours migratoire

Enfin, les militantes et les militants de L'ATMF tiennent à rendre hommage

- aux combats des femmes immigrées pour le respect de leurs droits.
- Aux femmes qui luttent au Maghreb pour les droits sociaux, économiques et pour le respect des droits humains, parfois au prix de leurs libertés et de leur intégrité physique.
- Aux palestiniennes et à toutes les femmes qui résistent au quotidien face à l'occupation et la guerre.

Paris le 8 mars 2010



## ATMF D'AIX EN PROVENCE

Comme tous les ans, l'ATMF d'Aix-en-Provence a organisé le 07 mars 2010, un après-midi dédié à la journée internationale de la femme avec comme thème « *Présence de la femme dans la solidarité et l'humanitaire* ». Différents moments ont rythmé cet après-midi avec la présence d'une centaine de personnes, venues des quartiers de Jas de Bouffan, de Corsy, de la Zup, du centre ville et de Marseille.

Le programme a englobé ce qui suit :

- Exposition : travaux des femmes de différents ateliers, affichage, stand de l'ATMF.
- Lecture théâtrale de 3 monologues rédigés par des femmes de l'atelier d'écriture. Les thèmes s'articulent autour de : femmes violées, femmes sans papiers, femmes battues et expulsées dont le cas de Najlae, revendication de la considération de la place de la femme, à côté de l'homme, dans la solidarité et l'humanitaire dans le monde.

- Conférence-débat « **Place de la femme dans l'humanitaire et la solidarité** » avec l'intervention de Cécile Châtelain de l'organisation humanitaire internationale « Santé Sud » qui a présenté les actions menées auprès des enfants en Centre Afrique, et Myriam Khalki, une militante aixoise, qui a apporté un témoignage bouleversant de sa participation à la Marche Internationale pour Gaza en fin de décembre 2009.

- Chant d'un groupe de femmes du cœur multiculturel Ibn Zeïdoun de l'association « Festival d'Art lyrique » suivi d'un chant du groupe de jeunes filles « Jas'girls » de l'atelier chant.

- Danse orientale avec Julie, chant et musique avec Hind et le Groupe Atlas. Le tout s'est déroulé dans un climat convivial et de bonne ambiance.

**Saïda Schreiner**



Exposition des travaux de l'atelier Femmes

## ATMF D'ARGENTEUIL

Le 13 mars 2010 l'espace femmes citoyennes de l'ATMF d'Argenteuil célébrait les 100 ans des luttes pour les droits des femmes à l'espace Nelson Mandéla.

Au programme :

- Débat sous le thème des conditions de travail des femmes migrantes. Animé par deux sociologues du CNRS et Paris8 Djaouida Sehili et Emmanuelle Lada.
- Une projection de film tiré de la dure réalité : « la femme seule » de Brahim Fritah retraçant des bribes de la vie d'une jeune Togolaise Akosse Legba (pseudonyme) venue en France chez des amies et comme beaucoup de femmes migrantes elle est tombée dans ce qu'on appelle aujourd'hui, l'esclavage moderne.

Les deux sociologues ont fait un exposé clair faisant état de la situation des femmes migrantes démontre que de plus en plus de femmes, jeunes célibataires, ou ayant déjà une famille à charge, partent seules à l'étranger pour trouver du travail et s'installer plus ou moins durablement. C'est une des nouvelles particularités des migrations d'aujourd'hui.

Les femmes sont souvent les premières victimes de guerres ou de conflits politiques, leurs déplacements sont aussi liés à des catastrophes écologiques, des famines ou des épidémies.

Elles sont victimes des violences, réelles ou symboliques, faites à leur encontre dans certains contextes culturels. C'est pourquoi leur pourcentage augmente parmi les populations réfugiées ou déplacées.

Le nombre de femmes qui migrent pour faire des études augmente sensiblement depuis la fin des années 1990 et atteint plus de la moitié des effectifs étudiants en 2005 selon les nationalités.

La situation professionnelle des femmes immigrées est souvent précaire et leur exposition au chômage est plus forte elles sont victimes de double discrimination en raison de leur origine 23% des femmes immigrées sont des ouvrières, contre 10% des femmes non immigrées.

On les retrouve également nombreuses dans les services proposant des emplois non qualifiés comme la restauration, l'hôtellerie, la grande distribution, le nettoyage et les services aux entreprises.

Après cet exposé, un échange dense et riche s'en est suivi avec la salle. Environ, soixante personnes présentes en majorité des femmes.

Fouzia Hamhami référente de l'espace a animé ce débat où les femmes présentes ont pu s'exprimer librement sur les difficultés qu'elles rencontrent au travail, sur le rôle de la femme dans la cellule familiale et toutes les tâches ménagères qui leurs incombent souvent, alors qu'elles participent, comme les hommes à l'économie du foyer.

- Une belle exposition des objets confectionnés par les femmes des différents ateliers.

Les animatrices ont présenté les différents ateliers de l'espace femmes citoyennes.

**Fouzia Hamhami**

## ATMF DU BASSIN HOULLER LORRAIN

### **Les mariages précoces interpellent**

A l'occasion de la Journée des Droits de la Femme, l'Association Des Travailleurs Maghrébins de France-Bassin Houiller Lorrain a organisé une manifestation sur « les problématiques du Mariage précoce et forcé », en partenariat avec l'antenne Unicef de Saint-Avold,

l'Espace Famille de Petite-Rosselle et l'association PAIS de Saint-Avold, le lundi 08 mars 2010 au Centre social de Saint-Avold.

Une cinquantaine de femmes dont 30 de l'ATMF-BHL, étaient présentes et motivées par les objectifs fixés par le programme de cette célébration centenaire.

En préambule, un documentaire sur

ce thème réalisé en Ethiopie par L'UNICEF, a démontré la réalité ainsi que la gravité des choses. Des jeunes filles de 08 à 13 ans sont promises en mariage à des hommes plus âgés. Après cette projection, nos quatre intervenantes spécialisées ont su traiter le sujet sous plusieurs angles : psychologique, médical, et socio-économique.

Après un débat très enrichissant, le groupe d'adhérentes de l'ATMF-BHL a présenté un travail remarquable sur « le mariage à travers le monde entre le symbole et la réalité » issu de leurs recherches. Ainsi, la cérémonie du mariage français, turc, marocain, cambodgien et allemand ont été mis à l'honneur. Pour égayer cette manifestation, un défilé de mode « La féerie du mariage oriental », réalisé par un groupe de filles du Collège La Carrière, a dévoilé l'autre façade du « mariage ».

Pour clôturer cette journée, un pot de l'amitié, des gâteaux préparés



Un public attentif a participé à la journée. Photo ATMF BHL

par toutes les femmes, une musique du monde invitant à la danse, ont été proposés au public, qui a ainsi pu fêter l'événement comme il se doit.

**L'équipe de l'ATMF BHL**

## La journée internationale des femmes dans le réseau ATMF

### ATMF MARNE



Calligraphie réalisée à l'occasion de la journée. Photo ATMF Marne

Le 08 mars 2010 de 14h00-17h00, l'ATMF-Marne a organisé une rencontre/ débat à l'occasion de la journée internationale des femmes.

50 femmes ont répondu à cette invitation, des femmes d'origines diverses.

Une action de sensibilisation à la citoyenneté, qui a fait de cet après-midi un moment riche en échange et en dialogue.

Trois intervenantes de compétences différentes ont animé cette rencontre. Scouri Nadia psychologue, Closson Naïma, chargée de la médiation et des relations familiales à l'ATMF, Gondon Michèle, animatrice de l'atelier alphabétisation au sein de l'ATMF.

Le débat a été l'occasion d'aborder les inégalités flagrantes dont les femmes sont

victimes. Dans la région, en terme d'activité, les femmes ne décrochent que des petits boulots, précaires en CDD et intérim, elles ne percevront par conséquent qu'une petite retraite plus tard.

En politique, les femmes sont beaucoup moins présentes que les hommes.

La solidarité avec des femmes d'autres pays a aussi été très présente, des femmes qui souffrent, mais aussi qui luttent contre l'injustice, l'esclavagisme, l'exploitation...

La discussion a conclu que les discriminations sont encore très nombreuses, raison pour laquelle il faut davantage de manifestations et de mobilisation pour l'égalité entre les hommes les femmes. C'est une condition nécessaire pour construire un monde meilleur.

**L'équipe de l'ATMF Marne**

La journée internationale des femmes dans le réseau ATMF

ATMF DE NANCY



Le public a suivi le débat avec attention. photo S. Laâyari

L'ATMF de Nancy commémore annuellement cette journée en partenariat avec l'Association « a Tire d'Elles », composée essentiellement d'étudiant(e)s de Sciences-Po de Nancy, l'association a pour objectif de sensibiliser la population à la situation des femmes.

L'édition de cette année a connu un grand succès. Plus de 200 personnes y ont participé. Des étudiants, des femmes, des hommes, ainsi que de nombreux militants et militantes et les de l'ATMF national. Cette soirée a en effet coïncidé avec le Conseil d'administration national de l'ATMF, tenu à Nancy.

Un programme diversifié qui a démarré par un débat, suivi d'un repas convivial et d'animations musicales. Une exposition relatant un voyage solidaire organisé par les deux associations partenaires ornait le lieu.

Fouzia Maqsoud militante de l'ATMF et Lucienne Redercher, déléguée aux droits de l'homme à la mairie de Nancy, étaient les deux intervenantes de ce débat.

Mme Redercher a évoqué les situations des femmes à travers le monde, des situations diverses et inégales. Mme Maqsoud, a traité la situation des femmes dans les trois pays du Maghreb, en évoquant les lois qui la

régissent. Elle a aussi consacré une partie de son intervention aux discriminations spécifiques aux femmes maghrébines de France, et aux difficultés propres aux immigrées, avec ou sans papiers.

L'assistance a découvert avec stupéfaction qu'en vertu des conventions bilatérales, certains aspects de la vie privée des immigrés dépendent des codes de la famille des pays d'origine.

Après avoir dégusté un couscous préparé par les militantes de l'ATMF, un tableau de danse orientale a servi de prélude pour une fête qui aduré jusqu'à une heure tardive de la nuit.

**L'équipe de l'ATMF de Nancy**

**AMMN. ASSOCIATION DES MINEURS ET ANCIENS MINEURS DU NORD**

**TÎNNADIN, CHANTS DE FEMMES BERBÈRES**

Le 08 mars 2010, 140 personnes ont eu l'occasion de célébrer ensemble la 100<sup>ème</sup> journée internationale de la femme au centre historique minier de Lewarde.



**Fatima Tawisddante**

**Une soirée riche de poésie, de souvenirs pour certains et de découverte pour d'autres**

Organisée par l'Association des Mineurs Marocains du Nord Pas de Calais, le Centre Historique Minier et l'association Amazighe AFAFA, les participants ont pu assister à une conférence de Monsieur Lhoussain Azergui. Journaliste et écrivain il collecte depuis 2003 des poèmes de femmes Berbères, témoignant des traces laissées par l'immigration de milliers d'hommes partis travailler dans les mines du Bassin Nord Pas de Calais.

Plusieurs poèmes amazighes des années 1960/1970 traitent de l'exil, de la figure emblématique de Felix Mora, de la désillusion, de l'éloignement et la peine de milliers de femmes laissées dans les villages des hauts plateaux et dans les oasis...

**« Iddad Mughas areh'biy n leqelâa  
Istey izamaren, adjin ulli.»**

*Mora est venu à l'étable d'Elkelâa, il a choisi les béliers et il a laissé les Brebis.*

**« A tabrat amer gigh amm kemmin  
Ad iligh g lbaliza n usmun inu'»**

*J'aurais aimé être une lettre, pour me glisser dans la valise de mon bien aimé*

Une soirée pleine d'émotions, où le public était parfois mélancolique touché par la douleur de ces femmes voyant leurs hommes partir mais aussi souriant à l'écoute de poèmes tendres et drôles.

Cette belle soirée s'est terminée par un concert de Fatima Tawisddante accompagnée de Mahjoub Kafouni à l'Ouatar et au violon.

**L'équipe de l'AMMN**

## RENCONTRE NATIONALE DE L'ATMF

24 et 25 avril 2010 à Paris

### **C'est quoi?**

Une rencontre des militantes et militants du réseau de l'ATMF, au delà des élus des instances.

### **Quand ?**

À mi mandat entre deux congrès. Cette année, elle se déroulera le 24 et 25 avril 2010.

### **Pourquoi?**

Débatte, échanger et fixer les priorités en attendant le congrès suivant.

### **Thème?**

Encore une fois ce sera le thème des résistances, c'est incontournable, notre activité militante est entièrement faite de résistances.

### **Pour qui?**

Les militantes et les militants de l'ATMF pour les travaux en interne. Nos ami(e)s et partenaires pour la partie publique.

Le congrès d'AIX en Provence de 2002, avait entériné l'organisation d'un congrès tous les trois ans et non tous les deux ans, comme cela a été le cas. Il avait aussi jugé nécessaire d'organiser une rencontre nationale entre les deux congrès.

A mi mandat, la rencontre nationale offre l'opportunité de réunir les militantes et les militants, pour faire le point sur les actions menées, d'en faire une analyse critique et pour fixer les priorités des luttes à mener jusqu'au prochain congrès.

La rencontre nationale de cette année est la troisième depuis le 8ème congrès. Elle s'inscrit dans la continuité des résistances que l'ATMF mène pour l'égalité des droits et contre les discriminations.

« Résistances » c'est justement le slogan de cette nouvelle rencontre. Elle se tient dans un contexte marqué par le durcissement des législations européennes nationales anti-immigrés. Les discriminations, les atteintes aux droits des migrants, les crimes racistes sont confortés par ces lois xénophobes

En France, après les chiffres des expulsions, véritable tare d'une république qui se proclame des droits de l'homme, Besson se lance dans une nouvelle réforme du CESEDA, qui tend à

anéantir encore plus les droits des migrants.

Un peu plus loin, aux frontières africaines de l'Europe, ce sont des pays tiers comme ceux du Maghreb qui veillent à la surveillance de l'Europe forteresse. Les violations des droits des migrants sont monnaie courante, mais aussi des atteintes aux droits de tous. Les libertés y sont constamment bafouées et les droits les plus élémentaires à la merci des pouvoirs en place.

Encore plus loin géographiquement, mais si près de nous, un an après les massacres de Gaza, le peuple palestinien continue à résister à l'occupation et son lot d'exactions au quotidien, sous le silence complice des régimes arabes et du monde.

Le contexte générale de notre prochaine rencontre serait si sombre, s'il n'y avait toutes ces résistances qui permettent d'arracher des droits, et de construire petit à petit de justice et de liberté.

**Fouzia Maqsoud**

## **PALESTINE SOLIDARITÉ : LA CAMPAGNE BDS** **Boycott désinvestissement Sanctions contre Israël**

### **IL FAUT DIRE STOP À ISRAËL !**

Nous constatons que loin de chercher une solution juste et pacifique avec les Palestiniens, Israël, à travers ses gouvernements successifs, s'engage toujours plus avant dans la violence de l'occupation, de la colonisation, la violation des droits humains et du droit international.

Cette situation a atteint un point culminant en 2009 avec l'offensive criminelle sur Gaza dont le siège se poursuit. Le nouveau gouvernement israélien ne programme, pour seul horizon, que le transfert des Palestiniens, la poursuite de la colonisation et un régime légal discriminant envers les citoyens palestiniens d'Israël qui s'apparente de plus en plus à celui de l'ex-Apartheid sud africain.

### **Les droits des palestiniens sont bafoués depuis trop longtemps, nous devons agir !**

Nous considérons que la politique destructrice d'Israël se poursuit parce que personne ne l'arrête. La communauté internationale ne joue pas son rôle,

l'Union Européenne et le gouvernement français les premiers :

Qui refusent de sanctionner les violations des droits humains par la suspension des accords d'association conférant à cet Etat un statut de partenaire commercial et économique privilégié. Qui veulent même aujourd'hui imposer le renforcement de ces privilèges. Qui ne suivent pas non plus les avis de la cour internationale de Justice les incitant à prendre des mesures contre l'illégalité du Mur dit de Séparation et contre la colonisation en Cisjordanie, ni même sur la détention de milliers de prisonniers politiques. Cette communauté internationale ne fait rien pour empêcher les assassinats ciblés, l'emprisonnement de députés élus démocratiquement, les châtiments collectifs, ni pour la levée du siège de Gaza.

**Nous, société civile française, citoyens, associations, organisations syndicales et politiques, décidons de nous engager activement dans la Campagne Internationale BDS.**



**CAMPAGNE BDS FRANCE**  
**Boycott Désinvestissement Sanctions**  
**La réponse citoyenne et non violente**  
**à l'impunité d'Israël**



## PALESTINE SOLIDARITÉ : LA CAMPAGNE BDS Boycott Désinvestissement Sanctions contre Israël

### 1 - Le boycott représente une prise de position

2- Cette campagne de Boycott de l'Etat d'Israël en tant qu'occupant et colonisateur, comme celle du Boycott de l'Afrique du Sud de l'Apartheid, n'est pas une fin en soi, destinée à discriminer une population. Elle constitue un outil de pression sur nos gouvernements pour qu'ils appliquent des sanctions et un levier sur le gouvernement israélien, qui servira à imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international et le respect des droits des Palestiniens.

### 3- Notre action est éthique, citoyenne et politique.

Elle s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme. Elle ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits.

Nous faisons une différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons, et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas. Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans.

### 4 - Nous nous engageons

À refuser d'acheter ou de consommer les produits et les services de l'économie israélienne ; À refuser de participer à toute action culturelle sportive... promue en France À informer les partenaires commerciaux ou institutionnels des raisons de notre boycott ; À mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott, et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israélienne ; À mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprise français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution.

### 5 - Notre action est non violente et respecte les personnes et les biens.



Défilé derrière la banderole commune de l'ATMF et de l'UJFP. Photo S.Laayari

## LE MAGHREB DES ATTEINTES AUX DROITS ET AUX LIBERTÉS!

Oui! oui!, le Maghreb est uni, c'est à peine croyable mais c'est vrai. Ce qui est aussi à peine incroyable c'est que c'est bien grâce à nos dirigeants.

La formule est simple, elle n'a demandé aucun effort particulier Sans rencontres au sommet, sans négociations houleuses, ni querelles intestines. Un accord unanime existe bel et bien, il est juste tacite.

Tenez! Prenez une grosse gueule, du genre Taoufik Ben Brik en Tunisie ou Boubker El Jamaï au Maroc.

Pour mettre un terme à leur capacité de nuisance, on monte un procès pour agression au premier et il se retrouve au trou, et on condamne le deuxième à la fermeture de son journal pour cause d'impayés.

J'admets que le procédé diffère, mais le résultat n'est -il pas le même?

Prenez un autre exemple, ces râleurs nés, les travailleurs contestataires qui sont d'ailleurs plus contestataires que travailleurs, dit-on.

Un petit coup de bastonnade contre les praticiens de la santé en Algérie! C'est pas assez pour les faire taire? Alors retenue de salaire et lettres de mises en demeure!

Et ces diplômés chômeurs organisés en association rien que pour enquiquiner les pouvoirs en place. Deux possibilités, laisser pourrir la situation pendant qu'ils font une grève de la faim à Taroudant au Maroc, ou alors suivre la méthode tunisienne, un petit procès pour Hassan Ben Abdallah et le voilà au trou condamné à quatre années de prison.

Il n'est pas uni notre Maghreb?

Sans compter ces étudiants qui passent leur temps à protester au lieu d'étudier. Et bien tant pis pour eux, les procès et la prison leur apprendront la discipline!

Cerise sur le gâteau, même les filles s'en mêlent, Zahra Boudkour ça vous dit quelque chose?

C'est à cela que ressemble notre beau Maghreb!

Tant que nos peuples ne se secouent pas assez, nous continuerons à avoir des dirigeants, qui nous considèrent comme immatures pour vivre en démocratie, incapables de faire bon usage des libertés, des sous citoyens !!



**Zahra Boudkour**  
**En prison depuis mai**  
**2008 pour engagement**  
**étudiant**

Zahra Boudkour est née le 28 novembre 1987 à Zagora au sud du Maroc. Elle poursuivait ses études à l'université «Cadi Ayyad » à Marrakech, quand elle a été arrêtée le 15 mai 2008, en marge d'une manifestation étudiante.

Depuis Zahra et ses camarades sont en prison, ils y ont mené plusieurs grèves de la faim pour protester contre l'injustice qui les frappe.

Après les reports successifs de leurs procès, ils viennent d'être condamnés le 31 mars 2010. Zahra écope de deux ans de prison ferme, assorti d'une mesure punitive supplémentaire, elle purgera sa peine à la prison de Bengrir, encore plus loin de sa ville natale, là où réside sa famille.

**F.M**

## ALGÉRIE : ATTAQUES NOCTURNES CONTRE LES FEMMES VIVANT SEULES À HASSI MASSOUD

En 2001, dans la nuit du vendredi 13 à samedi 14 juillet des femmes vivant seules avaient été violées, brutalisées à Hassi Messaoud. Quelques heures auparavant, un Imam avait décrété lors de son prêche de vendredi qu'il fallait « chasser les fornicatrices de leurs quartiers ».

En réalité, il s'agissait de femmes seules venues d'autres régions d'Algérie pour travailler dans les entreprises pétrolières étrangères, souvent comme femmes de ménage, pour faire vivre leurs familles.

Neuf ans plus tard, des femmes seules sont à nouveau agressées chez elles. Les victimes sont des précaires, originaires d'autres wilayas. Elles travaillent pour subvenir aux besoins des leurs « *C'est la misère qui nous a fait faire des centaines de kilomètres à la recherche d'un emploi pour nourrir nos familles. Nous ne voulons pas perdre le pain de nos enfants. Nous voulons juste gagner notre vie avec dignité et dans la sécurité* »

Les témoignages recueillis racontent de véritables scènes d'horreur. Les agresseurs encagoulés opèrent la nuit en groupe, après avoir repéré leurs cibles dans la journée. Ils défoncent les portes de leurs modestes demeures, armés de couteaux de boucheries, de sabres et d'autres types d'armes blanches « *Après plusieurs coups, la porte a cédé. Ils pouvaient l'alcool... L'un d'eux, armé d'un couteau, m'a braquée contre le mur et a exigé que je lui donne ma chaîne en or... Ils me tiraient par les bras pour me faire sortir dehors. Je me suis agrippée au mur en les suppliant de m'épargner. J'étais prête à leur donner tout ce que j'avais comme économies et bijoux, pourvu qu'ils ne me salissent pas* »

*Ces femmes seules tentent de se protéger tant bien que mal, en posant de nombreux cadenas sur leurs portes, en cherchant d'autres logements qui s'avèrent trop chers pour leur petit budget.*

Toutes vivent dans une peur perpétuelle, la police n'est pas à même de les protéger, et quand elles vont porter plainte, on

ne se gêne pour leur dire « *Estimez-vous heureuse. La femme qu'ils ont volée il y a quelques jours est à l'hôpital. Ils l'ont violée à cinq, la laissant dans un état de choc* ». « *Il nous a fait comprendre qu'il ne pouvait rien faire* »

Plusieurs questions s'imposent. Pourquoi tant d'acharnement contre des travailleuses dont le seul crime est de vivre seules? Sachant qu'ici seules signifie exclusivement sans la présence d'un homme

Pourquoi les autorités algériennes n'assurent-elles pas la sécurité de ses citoyennes? Et pourquoi laisse t-on faire?

### **Meryem Mehdi le combat d'une femme contre une multinationale**

Meryem Mehdi travaillait en CDI chez British Gas à Alger avant qu'on décide de la muter à Hassi Mesaoud au sud de l'Algérie, suite à ses demandes dérangeantes de droit à la formation et à l'augmentation de son salaire

Meryem refuse et saisit l'inspection du travail, British Gas lui propose une indemnisation de licenciement équivalent à 6 mois de salaire.

Elle rejette la proposition et exige son maintien à son poste à Alger. Devant le refus de son employeur, elle entame une grève de la faim le 9 décembre 2009, elle la poursuit pendant plus de 70 jours, elle décide de l'interrompre après avoir obtenu un protocole d'accord

Meryem Mehdi a contribué à lever le voile sur les pratiques des multinationales, l'indifférence des autorités algériennes, mais le prix est cher payé, avec une si longue grève de la faim, sa vie a été sérieusement mise en péril pour ce qui peut sembler être un droit élémentaire!

# L'ATMF, UNE FÉDÉRATION DE 14 ASSOCIATIONS MEMBRES

## Le siège national

ATMF, 10 rue affre. 75018. Paris  
national@atmf.org / www.atmf.org



### ATMF Aix-en-Provence

27, rue Félibre Gaut - 13 100 Aix-en-Provence  
atmfaix@hotmail.com

### ATMF Argenteuil

26, bd du Général Leclerc  
95100 Argenteuil  
atmfargent@yahoo.fr

### ATMF BHL

Bassin Houiller Lorrain  
Maison des Associations Quartier Lahitole 7  
57 500 ST Avold  
E-mail : atmf.bhl@free.fr

### ATMF Gennevilliers

26, bis Dupressoir  
92230 Gennevilliers  
atmfgennevilliers@ymail.com

### ATMF Marne

3, allée Picards - 51 000 Reims  
Atmf51@hotmail.fr

### ATMF Montpellier

c/o M.NACIRI,  
13 rue de la Figairasse, les iris, 34070 Montpellier  
atmf34@hotmail.fr

### ATMF Nancy

Square Lisbonne 54500 Vandoeuvre les Nancy  
Ass.tmf@orange.fr

### ATMF Seine Sud

C/o Farid Housni  
3, allée Mirabeau. 92220 Bagneux  
Atmf.sud92@yahoo.fr

### ATMF Sens

18, rue Fenel  
89100 Sens  
Atmf.sens@box.fr

### ATMF Strasbourg

44, route de Shirmeick. 67200 Strasbourg  
atmf.strasbourg@gmail.com

### ATMF Vauréal

36, mail Mendès France - 95 490 Vaureal  
AMMN  
Associations des Mineurs Marocains du nord  
33 r Casimir Beugnet 59187 Dechy  
ammn59-62@wanadoo.fr

### CALIMA

Coordination Alsacienne de l'Immigration Maghrébin  
6, rue du Maréchal Foch 67000 Strasbourg  
Calima.alsace@yahoo.fr

### WASHMA

C/o Ahmed Bouasria 71, route de Clisson 44230  
St Sébastien Sur Loire  
abouasria@free.fr

**Z'migri News est une publication de l'ATMF.**

**Directeur de la publication :** Driss Elkherchi.

**Coordination de la rédaction / Conception graphique :** Fouzia Maqsoud

**Ont participé à ce numéro :** Nicholas Bell, Ali El Baz, Driss El Kherchi, Fouzia Hamhami, Fouzia Maqsoud, Saïda Schreiner AMMN, ATMF BHL, ATMF Nancy, ATMF Marne, Saïd Laâyari (photos).